

Neuchâtel-Serrières, 15 mai 2007

## **Mobilité douce à Serrières : l'essentiel en bref**

Dans le cadre d'Anim'Action, le groupe « Mobilité à Serrières » a élaboré un dossier richement illustré sur la mobilité douce dans le quartier. Il se base sur l'inventaire établi en septembre 2005 par l'Association de quartier pour le Plan Directeur de la Mobilité Douce de la Ville de Neuchâtel. Le groupe s'est réuni xx fois et a procédé à 3 parcours dans le quartier pour repérer et photographier les lieux de l'inventaire. Le dossier qui en résulte est un travail commun du groupe 'Mobilité' et de l'Association de quartier.

En résumé, Serrières est bien placée pour promouvoir la mobilité douce, mais une série d'éléments freinent son essor. Voici les atouts et les obstacles :

- √ Proximité du centre-ville.
- √ Liaison routière horizontale presque à plat, donc idéale pour les déplacements à vélo.
- √ Bonnes dessertes horizontales en transports publics.
- √ Situation centrale de l'école et des commerces principaux.
  
- △ Absence de liaison verticale en transports publics.
- △ Mauvaise organisation des principaux carrefours et espaces.
- △ Multiples endroits dangereux pour les piétons, stationnement des voitures sur les trottoirs, accès inadéquats aux arrêts des transports publics, cheminements non entretenus, manque d'éclairage, interdictions de circulation non respectées, etc.

Le groupe préconise trois axes d'action:

1. *Liaison verticale en transports publics*: le plan d'aménagement de la Ville de Neuchâtel de 1994 préconise déjà une ligne entre le lac et la gare des Deurres. Nous proposons d'étudier sa prolongation jusqu'à Peseux : les Serriérois pourraient atteindre les commerces importants de cette commune, les écoliers faire le trajet en TP, et les gens habitant en haut venir au bord du lac, à la piscine et atteindre le Littoral. Vu la densité de l'habitat, la pente particulièrement pénible, le parcours relativement court, et le temps nécessaire aujourd'hui pour joindre Serrières et Peseux via le centre ville, le succès d'une telle ligne semble réaliste. Nous demandons que la Commission responsable pour les TP sur le Littoral neuchâtelais étudie un service similaire à celui de la ligne 10.

De l'inventaire des points problématiques pour la mobilité douce (ci-joint) nous avons retenu deux types de mesures:

2. Les mesures à court terme, facilement réalisables et peu coûteuses.
3. Les interventions plus complexes, demandant notamment la coordination entre plusieurs services et propriétaires, ainsi que des moyens financiers considérables.

L'Association de quartier se propose pour faire le relais entre les habitants et les spécialistes.